



ASSOCIATION DES SECRETAIRES GENERAUX DES PARLEMENTS
ASSOCIATION OF SECRETARIES GENERAL OF PARLIAMENTS

Secrétariat français :

Perrine Preuvot
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 Paris 07 SP, France
ppreuvot@assemblee-nationale.fr
www.asgp.co/fr

British secretariat:

Rhiannon Hollis, House of Commons
c/o Daniel Moeller,
European Scrutiny Committee,
House of Commons, Palace of Westminster
London SW1A 0AA United Kingdom.
Tel: (44) 20 7219 3292
e-mail: hollisr@parliament.uk
www.asgp.co

Paris, le 7 février 2019

Madame la Secrétaire générale, Monsieur le Secrétaire général,

J'ai le plaisir de vous adresser la lettre d'invitation à la prochaine session de l'Association des secrétaires généraux des Parlements qui se réunira à Doha (Qatar) du dimanche 7 au mercredi 10 avril 2019. Le premier jour (dimanche 7 avril) prendra la forme d'une journée culturelle organisée par nos hôtes à laquelle vous êtes chaleureusement invités à participer.

Lieu

Les travaux se dérouleront au Sheraton Convention Center de Doha (les séances plénières se tiendront en Salwa 3 Hall). Comme d'habitude, les participants doivent s'enregistrer au préalable auprès du secrétariat de l'UIP afin de figurer sur la liste des participants et de recevoir un badge d'accès aux locaux.

Travaux

La première séance plénière débutera le lundi 8 avril, à 11 heures. Les séances plénières de l'après-midi débuteront à 14h30, à l'exception de la séance du mercredi 10 avril qui débutera à 14h. Le matin, les séances du mardi 9 avril et du mercredi 10 avril débuteront à 10h30. Les membres du Comité exécutif se réuniront chaque matinée à 9h30.

La date limite de dépôt des propositions de communications est fixée au vendredi 8 mars 2019. Le Comité exécutif se réserve le droit de refuser toute proposition de communication déposée passé ce délai.

Je vous serais reconnaissante de m'adresser le texte des communications et contributions à un débat général par courriel, en français et en anglais, dans un format compatible avec Microsoft Word, le plus tôt possible et, en toute hypothèse, avant le vendredi 15 mars 2019, afin d'en permettre la publication sur notre site Internet. J'attire votre attention sur le fait que, lors de la session de Genève d'octobre 2016, le Comité exécutif a annoncé que toute communication dont le texte serait envoyé après cette date limite pourrait être reportée à une session ultérieure, ou faire l'objet d'une publication sur le site internet sans qu'il ne soit permis à son auteur de la présenter oralement lors de la session.

Une réunion conjointe entre l'UIP et l'ASGP sera par ailleurs organisée le mercredi 10 avril 2019 après-midi, sur le thème de « l'innovation au Parlement ».

Pendant la session, vous êtes invité à consulter les communications et les contributions des membres directement depuis votre tablette ou votre ordinateur. Dans la droite ligne des décisions prises par l'Union interparlementaire, pour des raisons environnementales et budgétaires, aucune impression papier ne sera fournie.

En conformité avec les principes décidés par le Comité exécutif, les membres doivent présenter leurs communications en une dizaine de minutes afin de permettre un dialogue et des questions. Les membres doivent présenter leurs contributions aux débats généraux en cinq minutes maximum. Tout membre ayant l'intention de simplement lire la contribution publiée sur le site internet pourrait ne pas avoir la parole si le temps était restreint.

L'interprétariat sera assuré en anglais et en français et, grâce au soutien de l'association des secrétaires généraux des Parlements arabes, en arabe également.

Participation aux travaux

Je vous serais très obligée de bien vouloir indiquer à Daniel Moeller, avant la réunion, les changements que vous souhaiteriez voir apparaître sur la liste des membres. Pour les nouveaux secrétaires généraux, un formulaire d'adhésion à l'Association est également joint à cette lettre. Daniel peut être contacté à l'adresse suivante : moellerd@parliament.uk.

Si vous souhaitez vous faire représenter par l'un de vos collègues lors de cette session et conformément au Règlement de l'Association, veuillez le faire savoir à l'avance, par lettre écrite à Monsieur Philippe SCHWAB, Président de l'ASGP, en mentionnant le nom de la personne qui vous remplacera. Vous pouvez me transmettre cette lettre signée par courriel.

Élections

Des élections seront organisées durant cette session afin de pourvoir un poste de membre ordinaire au Comité exécutif. Je vous rappelle à cet égard que ne peuvent prendre part au vote que les membres à jour du paiement de leurs cotisations. Vous êtes donc invités à vérifier la régularité de votre situation sur ce plan avant le début de la session.

Site Internet de l'ASGP

Notre site Internet (www.asgp.co/fr) a été enrichi des biographies et des photographies des membres. Si la page vous concernant n'est pas à jour, veuillez nous faire parvenir les éléments manquants à l'adresse asgp@assemblee-nationale.fr.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire sur la préparation de cette session, ou sur l'activité de l'ASGP en général.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.



Perrine PREUVOT
Co-secrétaire de l'ASGP